

**Arrêté du 19 avril 2021 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'annexe du tribunal judiciaire de Béthune**

NOR : JUSB2112541A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 12 mars 2021, mis fin aux fonctions de Madame Caroline LAVAUD, greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire à l'annexe du tribunal judiciaire de Béthune.

Article 2

Madame Coralie SAMIER, adjointe administrative, est, à compter du 1^{er} avril 2021, nommée régisseuse titulaire à l'annexe du tribunal judiciaire de Béthune.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Douai en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 19 avril 2021

Par déléation,

P/ Le directeur des services judiciaires,

P/ Le sous-directeur des ressources humaines
des greffes,

P/ La cheffe de bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe de bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle,



Sandrine DE VILLELE